



COLLOQUE : VERS LES CENTRES HOSPITALIERS LOCAUX, FÉDÉRATEURS DES PARCOURS DE SANTE



De nouvelles propositions pour un CHL réhabilité

Journée nationale organisée par l'AGHL
et l'ANCHL, avec le concours de la
MSA et de la FHF



Discours en vidéo de Madame Marisol Touraine, Ministre des Affaires Sociales et de la Santé

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

En m'adressant à vous, **je veux exprimer mon attachement à l'offre de soins de proximité** et à l'équilibre de nos territoires.

Dans ce domaine, ce que l'on appelait les « Hôpitaux Locaux » tiennent évidemment une place importante. Ce que l'on appelait les « Hôpitaux Locaux », puisque comme vous le regrettez, il n'existe plus aujourd'hui de cadre juridique propre au type d'établissement que vous représentez.

La loi dite « HPST » portée par l'ancien gouvernement, a supprimé le statut particulier de vos établissements. Aujourd'hui, je veux que les « Hôpitaux Locaux » puissent jouer pleinement leur rôle dans les territoires.

Vous êtes en effet le premier recours pour de nombreux patients. Vous leur offrez la possibilité d'être soigné près de chez eux et de rester près de leurs aidants. Vous travaillez chaque jour avec les professionnels de santé libéraux et vous élaborez avec eux en relation avec l'ensemble des professionnels, des réponses innovantes pour mieux articuler les soins de ville et l'hôpital. Et dans le même temps, vous menez un travail indispensable de proximité, en matière de coordination des actions de prévention et de promotion de la santé.

J'ai demandé aux Agences Régionales de Santé de mettre en valeur votre connaissance des territoires et de leurs besoins.

Par ailleurs, **vous contribuez à maintenir une offre de soins dans tous nos territoires** et **je compte sur vous** pour inciter des généralistes ou d'autres professionnels de santé, à s'installer dans des zones qui souffrent aujourd'hui d'une pénurie de médecin.

Vos établissements sont attractifs pour les professionnels. Par exemple, vous offrez aux médecins libéraux, quelques soient d'ailleurs leurs spécialités, la possibilité d'un exercice mixte, en ville et à l'hôpital. **Vos hôpitaux contribuent également à l'émergence ou parfois même à l'hébergement de cabinets libéraux**, d'établissement d'hospitalisation à domicile, de maison médicale de garde, des maisons de santé, des centres de santé, des maisons de retraite, des EHPAD. J'en passe et j'en oublie sûrement.

C'est cet atout pour les professionnels que j'ai voulu renforcer avec le pacte « territoire-santé » **dont l'un des engagements vise précisément à conforter vos structures.**

Je sais d'ailleurs que vous souhaitez accueillir plus facilement des stagiaires, y compris libéraux. **C'est aussi ma volonté.**

Je suis convaincue que c'est en formant les étudiants dans vos établissements que nous leur donnerons l'envie demain de s'installer dans les territoires. **Les ARS vous accompagneront dans cet objectif.**

Pour que vous puissiez jouer pleinement votre rôle, nous devons aussi poursuivre les travaux initiés au

Ministère le 25 juin dernier. **Ces travaux doivent être menés en concertation avec l'ensemble des parties prenantes** et il nous faudra plus particulièrement porter notre attention sur deux sujets :

D'abord, celui du financement des hôpitaux de proximité. Vous le savez, **j'ai décidé le report** de la mise en œuvre de la T2A pour vos établissements.

Ensuite la valorisation de la place des hôpitaux de proximité dans les territoires doit nous occuper. **J'ai demandé aux Agences Régionales de Santé d'identifier les éventuelles difficultés que vous pouvez rencontrer.**

Ce travail nous permettra de proposer des réponses opérationnelles lorsque cela s'impose. Certains dispositifs juridiques pourront ainsi être adaptés, afin de mieux prendre en compte chaque situation. Il s'agira par exemple, de nouer **des partenariats plus équilibrés** avec d'autres centres hospitaliers pour mutualiser des services ou bénéficier de consultations avancées.

Mesdames et Messieurs, la stratégie nationale de santé **repose sur la confiance dans les acteurs de terrains.** Elle vise à tenir compte de la singularité de chaque territoire et elle entend redonner toute sa place au travail de proximité.

Pour toutes ces raisons, **vous êtes, vos établissements sont des acteurs incontournables** de cette politique, de la politique de santé que **je veux** au plus près des besoins de tous nos concitoyens.

A toutes et à tous, je souhaite une excellente journée de travail.

Merci à vous.